



LE PORTE-PAROLE



Journal du Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean (CSN)

Volume 2 - numéro 1

Avril 2009



L'ALIMENTATION: NÉGOCIATION COORDONNÉE



Un printemps chaud en perspective...

C'est sous le thème « Donnons-nous les moyens de négocier ensemble » que les syndiqués du secteur de la distribution alimentaire de la Fédération du commerce ont décidé de se donner les moyens de changer les choses. Le modèle de négociation coordonnée dans l'alimentation au Saguenay—Lac-Saint-Jean s'est, cette fois-ci, étendu à toute la province. Ce sont 38 syndicats, dont 16 de notre région, qui ont joint la plateforme commune de revendication et ont opté pour une stratégie de négociation coordonnée. Les 8 syndicats des magasins du groupe Loblaws/Maxi/Maxi & Cie de la région ont déjà adopté un mandat de grève. Il s'agit d'un dossier à suivre de près.

Les principaux éléments de la plateforme sont les suivants:

- Conciliation travail-famille
- Affichage des postes et entraînement
- Congés statutaires et mobiles
- Crédit pour congés additionnels
- 55% du travail par les réguliers
- Amélioration des vacances
- Non au harcèlement
- Arbitrage médical
- Accessibilité à l'assurance collective
- Régime de retraite amélioré
- Redressement des salaires
- Même date d'échéance de convention



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	2
LOCK-OUT AU RÉVEIL	3
NOUVELLES DU COMITÉ ÉDUCATION	4
QU'EST-CE QUE LE CRPMT?	4
SEMAINE QUÉB. DES ADULTES EN FORMATION	4
FORMATION EN CONDITION FÉMININE	5
RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC)	5
JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES	6
L'HYPERSEXUALISATION... C'EST QUOI?	6
ENFIN À LA CSN: BRIGADIÈRES ET BRIGADIERS	7
SE SYNDIQUER, UN DROIT	7
ACHETONS RÉGIONAL	8
JOURNÉE INTERN. DE COMMÉMORATION DES TRAVAILLEURS MORTS ET BLESSÉS AU TRAVAIL	8

ÉDITORIAL

Pour sortir de la crise ensemble

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que nous sommes dans une période trouble qui va nécessiter courage, implication et engagement. Les mauvaises nouvelles fusent de partout, plusieurs concernant la région. La conjoncture est complexe; les crises forestières, économiques, financières et environnementales frappent simultanément. Les travailleuses et les travailleurs subissent des pressions importantes qui affectent plusieurs aspects de leur vie.

Dans les négociations, les employeurs sont de plus en plus souvent les demandeurs pour nous exiger de douloureuses concessions. De plus, ceux-ci font des compressions importantes de main d'œuvre, quand ce n'est pas des fermetures permanentes ou temporaires. D'autres, mieux nantis, prennent prétexte de la crise pour augmenter leur part de profit en procédant à des rationalisations. Certains, comme Quebecor, vont dans le sens d'une délocalisation des emplois à l'extérieur de la région. D'autres, parmi les plus gourmands, doivent payer des créanciers qui ont financé leurs acquisitions. Comme individu, il ne faut pas se laisser aller dans le sens du découragement, de l'isolement.

Au contraire, c'est le temps d'être solidaire, d'affirmer notre identité syndicale, de continuer de réclamer des réformes de l'assurance emploi telles qu'une amélioration importante de l'accessibilité au régime, l'augmentation des taux de prestations et l'abolition du délai de carence.

La journée du 1^{er} mai de cette année sera d'une très grande importance car elle sera axée sur la crise économique et l'assurance emploi. En collaboration avec l'intersyndicale, les étudiants, le FSR (Forum social régional) et les groupes communautaires, votre conseil central est un acteur déterminant de sa préparation. Nous comptons sur une forte participation des syndicats CSN lors de cette journée.

Finalement, le lock-out au journal *Le Réveil* nous interpelle comme citoyen et comme militant syndical car il est vital ici d'être solidaire. Vous avez déjà reçu une demande d'appui pour le Syndicat des travailleurs des Éditions du Réveil (CSN). Nous vous invitons à agir.

Engelbert Cottenoir jr
Président



Les agents de liaison, de gauche à droite:

Léo-Noël Fortin, luttes sociales
Patricia Grenon, syndicalisation
Laval Perron, mobilisation



L'équipe du Service d'appui aux mobilisations et à la vie régionale (SAMVR):

Liette Boudreault,
conseillère syndicale
Bruno Baillargeon,
conseiller syndical

Manon Bouchard,
employée de bureau
Yannick Joyal,
conseiller syndical

NOUVELLES

Lock-out au Réveil

Le 16 décembre 2008, Quebecor annonçait la fermeture de l'imprimerie des Éditions du Réveil. Officiellement, le 1^{er} mars 2009, 47 emplois ont été perdus sonnant du même coup le glas du Syndicat de l'encartage et de l'expédition (CSN) (37 membres). Précisons qu'il existe encore deux autres syndicats CSN au Réveil. Un syndicat regroupant les 10 représentants commerciaux et le Syndicat des travailleurs des Éditions du Réveil (CSN) (STER).

Le STER et Quebecor ont tenu douze séances de négociation en janvier et février sous la menace d'un lock-out le 1^{er} mars s'il n'y avait pas entente d'ici là. Dans ce contexte, pouvait-on véritablement parler de négociation? Malgré la bonne volonté syndicale d'arriver à un règlement, le 9 février dernier Quebecor a déposé une offre totalement inacceptable qui faisait en sorte qu'il ne restait que 5 travailleurs syndiqués au STER (3 journalistes, une employée de bureau et un employé au montage) au lieu de 26 membres. Cette offre a été rejetée majoritairement.

Ainsi, le 4 mars à 7 h du matin, le lock-out fut déclenché. Dès le départ, les lock-outés ont demandé l'appui des annonceurs du journal et de la population. Il n'est toujours pas question d'accepter des pertes d'emploi massives tout en exportant des ressources financières à l'extérieur de la région. La réponse des annonceurs a été bonne.

Étant sur le trottoir en lock-out, le STER ne peut garder les bras croisés d'autant plus que Quebecor continue de publier *Le Réveil*. Le journal étant distribué gratuitement, le STER n'a d'autres alternatives que de s'attaquer aux revenus publicitaires de Quebecor (temporairement). Cette situation est également difficile pour les représentants des ventes qui sont payés à la commission, ce qui les a amené à publier un texte dans *Le Réveil* le 12 mars 2009. Au moment où vous lirez ces lignes, des discussions entre la FNC et les deux syndicats auront peut-être permis d'arriver à des actions concrètes.

Le conseil central a accompagné et soutenu le STER dans sa démarche et d'autres actions seront faites. De plus, le syndicat met de l'avant un projet de coopérative ayant pour objectif d'acheter *Le Réveil* et ainsi conserver les emplois ici. Pour ce faire, MCE Conseil travaillera de concert avec le STER. Au moment venu, il sera nécessaire d'avoir de bons vendeurs et de l'avis de la présidente du STER, Dominique Savard, les représentants du Réveil sont les meilleurs!

Restez à l'affût car le conflit sera long et les 26 membres du STER auront besoin de notre solidarité.

Engelbert Cottenoir jr, président

FORMATION

Nouvelles du Comité éducation

Le Comité éducation de votre conseil central a été réactivé. Il est composé de Karo-Lyne Gauthier du Syndicat des employés de soutien de la Commission scolaire Lac-St-Jean Est, de Hughes Bouchard du Syndicat des enseignantes et enseignants du CEGEP de Chicoutimi, de Louis-Marie Bhérer du Syndicat des employés de soutien du CEGEP de St-Félicien et du président du conseil central, Engelbert Cottenoir jr.

Une rencontre de démarrage s'est tenue le 10 février dernier à Alma lors de laquelle il a été convenu de la contribution du comité aux prises de position de la CSN régionale en matière d'éducation, en tenant compte du discours national et des propositions adoptées au dernier congrès. De façon générale, six grands dossiers feront l'objet des prochains travaux du comité. Ils sont: la reconnaissance des acquis et des compétences, l'alphabétisation, l'orientation scolaire, le financement de l'éducation, la gouvernance des institutions d'enseignement et le développement des compétences techniques professionnelles. Concernant le dernier sujet, les membres du comité étaient présents et actifs le 27 mars à Alma lors de la deuxième activité du Conseil interordres de l'éducation Saguenay—Lac-St-Jean.

Qu'est-ce que le CRPMT?

Le Conseil régional des partenaires du marché du travail est un acteur important mais méconnu du paysage économique régional. Le CRPMT a été institué par le Gouvernement du Québec et c'est la version régionale du CPMT qui œuvre au niveau de l'ensemble du Québec. Le CRPMT est un organisme de concertation composé de personnes représentant la main-d'œuvre, les entreprises, les milieux communautaires et scolaires et le réseau ministériel (24 membres). Deux des six représentants de la main-d'œuvre sont de la CSN, soit Engelbert Cottenoir jr (vice-président du CRPMT) et Yannick Joyal.

Le CRPMT du Saguenay—Lac-St-Jean doit contribuer à répondre à cinq grands enjeux, soit le développement des compétences, le maintien en emploi dans les entreprises, l'appariement de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, l'adaptation des entreprises à la réduction des bassins de main-d'œuvre et l'augmentation du taux d'emploi des personnes plus éloignées du marché du travail.

Afin de répondre à ces enjeux, le CRPMT possède un important rôle d'influence sur les actions d'Emploi Québec. Les fonctions dévolues au CRPMT sont diverses. Entre autres, il définit la problématique régionale du marché du travail et détermine annuellement le plan d'action régional en matière de main-d'œuvre et d'emploi.

Engelbert Cottenoir jr, président

Semaine québécoise des adultes en formation

Le conseil central est membre de la Table de coordination du Saguenay—Lac-Saint-Jean de la Semaine québécoise des adultes en formation qui s'est tenue du 28 mars au 3 avril 2009. Pendant cette semaine, nous avons mis en valeur des témoignages et des expériences d'adultes en formation, multiplié les lieux permettant aux adultes d'exprimer leurs besoins de formation et fait connaître différents projets et diverses activités de formation.

Johanne Duchesne, du Syndicat des salariées de services et professionnelles de Desjardins du Saguenay—Lac-Saint-Jean (CSN), a témoigné sur les ondes de la radio de Rock-Détente 96,9 et à Énergie 94,5 afin de faire connaître son expérience en milieu de travail et d'exprimer l'importance de la formation continue dans ce secteur d'activité. Félicitations pour ce témoignage !

Pierre Morel, secrétaire général

FORMATION

Formation en condition féminine



Le conseil central offrira la formation en condition féminine cet automne. Cette formation a été « revue et corrigée » par le service de formation de la CSN et elle est offerte aux représentantes en condition féminine des syndicats de la région.

Par cette formation, nous voulons que les militantes soient capables de convaincre de la pertinence du dossier de la condition féminine pour les années à venir, qu'elles puissent organiser avec leur équipe syndicale (comité exécutif, conseil ou autres...) des activités précises et développer des dossiers spécifiques permettant de faire progresser les revendications portées par les femmes. C'est aussi un moment privilégié pour réfléchir sur la condition des femmes dans un contexte contemporain et pour débattre des sujets de l'heure tels les courants antiféministes, la conciliation famille-travail-études, les emplois pour les femmes dans des secteurs majoritairement masculins, pour ne nommer que ceux-là.

Un bref survol de l'histoire de l'évolution de la condition féminine confirmera que de grands pas ont été accomplis en ce qui concerne la condition des femmes, mais il faut rester conscientes que rien n'est acquis et que nous devons toujours lutter pour conserver et améliorer les droits des femmes en travaillant à construire une société égalitaire entre les femmes et les hommes.

C'est donc une invitation pour toutes les représentantes en condition féminine à s'inscrire à cette formation fort intéressante...

À bientôt!

Sylvie Blackburn et Nathalie Duperré
Formatrices

Reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

Les neuf institutions d'enseignement de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean ont mis en commun leur expertise afin d'offrir un service uniforme dans le domaine de la reconnaissance des acquis et des compétences.

Toute personne qui a fait des apprentissages dans des lieux, des situations et des modes variés hors du système scolaire peut faire reconnaître ses compétences lorsqu'elle fournit la preuve qu'elle les possède.

Une personne n'a pas à réapprendre ce qu'elle sait déjà ni à refaire dans un contexte scolaire formel des apprentissages qu'elle a déjà réalisés dans d'autres lieux, selon d'autres modalités. Au terme du processus, la reconnaissance est inscrite dans un document officiel (bulletin, attestation, diplôme, etc..).

Avantages

- ⇒ Permettre de faire la démarche en travaillant
- ⇒ Faciliter la formation, le perfectionnement, le recyclage et la mobilité professionnelle
- ⇒ Diminuer les coûts et le temps de formation
- ⇒ Augmenter la motivation au travail et les possibilités d'avancement
- ⇒ Favoriser l'accès ou le retour au travail

Clientèle

Le programme de reconnaissance des acquis s'adresse à la personne qui veut :

- ⇒ Faire le bilan de ses compétences
- ⇒ Obtenir un diplôme reconnu
- ⇒ Retourner aux études
- ⇒ Retourner sur le marché du travail
- ⇒ Accéder à un poste dans son milieu de travail

Ce programme est également utile à l'entreprise qui veut :

- ⇒ Analyser les besoins de perfectionnement ou la formation manquante de ses employés
- ⇒ Améliorer les conditions de travail de ses employés
- ⇒ Intégrer de nouvelles compétences attribuables au passage d'une économie axée sur le savoir
- ⇒ Accroître sa compétitivité face à la concurrence

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site www.mels.gouv.qc.ca/rac ou contacter le coordonnateur régional monsieur François Bernard au 418-695-7982 poste 4544.

Pierre Morel, secrétaire général

DOSSIER

Journée internationale des femmes – 8 mars 2009

Cette année, le Collectif 8 mars du Saguenay avait choisi d'offrir aux femmes de la région un souper conférence qui s'est tenu le mercredi 4 mars 2009 à l'Hôtel la Saguenéenne de Chicoutimi. La conférence, donnée par madame Blandine Soulmana, avait pour titre «La force de vivre». Madame Soulmana a fait le récit de son histoire de vie, celle décrite dans son roman «La Biche», en démontrant que nous avons en nous les ressources pour vaincre les pires violences lorsque le positivisme et la résilience sont au rendez-vous! Aussi, elle nous convainc que l'amour peut «soulever des montagnes» et que «tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir».



Un beau succès encore une fois pour l'activité du 8 mars qui a réuni plus de 200 femmes de la région... Bravo et à l'an prochain!

L'hypersexualisation... c'est quoi?

Premièrement, voici la définition de la sexualisation : «c'est l'action qui consiste à donner un caractère sexuel à un produit ou à un comportement qui n'en possède pas en soi». En 2007, l'Association américaine de psychologie (APA) a publié un rapport sur la sexualisation et ses impacts sur les jeunes. Plusieurs composantes peuvent différencier la sexualisation d'une sexualité saine, entre autres, lorsque «la sexualité est imposée à une personne, de façon inappropriée». Cette condition est particulièrement pertinente dans les cas qui ont trait aux enfants. Tous peuvent être sexualisés (les filles, les garçons, les hommes, les femmes) mais lorsqu'une sexualité adulte est attribuée à des enfants, elle leur est souvent imposée et ne relève pas d'un choix qu'ils ont fait.

L'hypersexualisation est malheureusement présente partout: dans les familles, dans les écoles, dans les établissements et organismes, dans les revues, dans les boutiques, etc. et elle entraîne de nombreux enjeux, qu'ils soient économiques, sociaux ou psychologiques. On constate également que ce sont les filles qui en constituent la cible principale, car c'est à elles que les spécialistes du marketing s'adressent particulièrement avec la publicité sur les produits de toutes sortes, souvent inutiles pour de petites filles mineures. Voici une phrase qui veut tout dire, selon moi: «Autrefois, une fille devait être belle et gentille, maintenant elle doit être belle et sexy ». Plus les filles consomment des images sexualisées, plus elles risquent de souffrir d'une faible estime de soi, de dépression et de troubles alimentaires.

Pour terminer, voici quelques pistes d'action pour contrer du mieux possible les effets négatifs de l'hypersexualisation sur nos jeunes:

Comme parents :

- ⇒ Afficher ses positions, négocier ses limites, affirmer ses valeurs et les faire respecter. Aider ses filles et garçons à s'affirmer et à reconnaître leurs valeurs, leurs forces et aussi leurs limites. S'efforcer de comprendre les pressions qu'ils subissent.
- ⇒ Répondre honnêtement à leurs questions sur la sexualité, en fonction de leur âge, leur niveau de développement et leur sexualité.
- ⇒ Les amener à prendre des distances par rapport à la mode, la culture « hypersexualisée ».
- ⇒ Valoriser ses filles et ses garçons pour leurs réalisations personnelles plutôt que pour leur apparence physique et leur performance.

Comme citoyens/citoyennes :

- ⇒ Consommer de façon responsable en évitant d'acheter des produits dont la promotion repose sur la sexualisation ou les stéréotypes sexuels.
- ⇒ Partager avec son entourage les actions entreprises pour contrer ce phénomène et encourager ces personnes à en faire autant.
- ⇒ Manifester son désaccord envers des compagnies qui véhiculent ces messages ou images sexistes ou dégradantes ou qui utilisent inutilement le corps des enfants et des adolescentes et adolescents pour vendre leur marchandise.

Site Internet à consulter pour plus d'information : www.hypersexualisationdesjeunes.uqam.ca

Sylvie Blackburn, vice-présidente

VIE SYNDICALE RÉGIONALE

Enfin à la CSN

Sylvie Bouchard est la présidente du Syndicat des brigadières et brigadiers scolaires de Ville de Saguenay (CSN).

Déception et patience

Cela faisait plusieurs années que nous étions insatisfaits de notre syndicat et nous attendions la période propice à un changement d'allégeance.

J'étais déçue du syndicat SCFP. Nous n'étions pas écoutés, nous n'avions pas vraiment de droit de parole dans les assemblées. Lorsque nous voulions donner notre point de vue, on se faisait carrément dire de nous taire. La négociation précédente, à la suite de la fusion municipale, avait duré deux ans et demi et les principales décisions étaient prises par notre conseiller, rarement à notre satisfaction. J'ai été présidente d'un syndicat CSN (Miracle Mart) dans les années 80 et je savais qu'il existait une autre façon de faire.



Enfin un syndicat compétent qui nous écoute et nous respecte

Notre arrivée à la CSN en juin 2008 fut un très gros changement.

Premièrement, nous avons maintenant plus de ressources disponibles pour nous donner des services, les conseillers sont très compétents et ils s'occupent de nous. C'était très difficile pour notre conseiller SCFP de nous donner un bon service puisqu'il était seul.

À la CSN, on a des conseillers et des employées de bureau qui ont différents champs d'expertise et qui nous accompagnent selon les besoins, que ce soit pour négocier et faire appliquer la convention, pour la défense des accidentés du travail ou encore nous former et nous accompagner dans notre fonctionnement syndical.

Ensuite, concernant le déroulement de la dernière négociation, cette fois-ci avec la CSN, nous avons obtenu des gains majeurs avec seulement quatre séances en deux mois et c'est nous qui avons pris toutes les décisions du début à la fin.

Ça c'est le syndicat qu'on désirait

Nos membres ont tout de suite compris la différence et ils l'apprécient. Ils trouvent nos assemblées générales intéressantes et formatrices. Le climat de respect qui y règne est apprécié et les gens ne craignent plus d'y prendre la parole, ce qui a fait augmenter le nombre de personnes qui assistent aux assemblées.

Maintenant, nous devons relever le défi de maintenir une vie syndicale intéressante et de multiplier les occasions de nous rencontrer pour briser l'isolement dû à la nature de notre travail puisque nous travaillons tous et chacun sur notre coin de rue et que, dans le cadre de notre travail, nous n'avons pas de contact entre nous.



Se syndiquer, un droit !

Il y a quelques années, un des slogans de la CSN était : «L'organisation, c'est l'oxygène du mouvement». Cette prémisses est toujours d'actualité. Au cours des derniers mois, nous avons déposé deux requêtes en accréditation pour représenter les ressources en service de garde en milieu familial (RSG) de deux bureaux coordonnateurs soit Mini monde à La Baie et les Amis de la culbute à Roberval. Ces travailleuses n'avaient plus le droit de se syndiquer depuis 2003, année où le gouvernement Charest avait adopté les lois 7 et 8 sous le bâillon.

Ces deux lois ont été invalidées par la Cour supérieure du Québec qui les a déclarées inconstitutionnelles parce que discriminatoires envers les femmes.

Concernant les ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF), également touchées par ces lois, nous poursuivons les démarches entreprises en 2003 afin de faire accréditer un syndicat régional qui regrouperait près de 200 membres. La CSD n'est donc pas la seule centrale à pouvoir les représenter, malgré sa prétention !

Pour l'année 2009, dès juin, il y aura le maraudage dans le secteur de la construction. Depuis le dernier maraudage, la CSN a fait une alliance avec le Conseil provincial des métiers de la construction (l'International) et la CSD, auxquels s'ajoute maintenant le SCQ, devenant ainsi un des agents négociateurs de la dernière convention collective de la construction. Par ce fait même, la FTQ fut exclue de la table de négociation et se retrouve maintenant isolée. Cette année, les hommes de fond, les foreurs-boutefeux, les arpenteurs, les charpentiers-menuisiers et les travailleurs de l'asphalte ont été ciblés car nous croyons pouvoir faire avancer leurs conditions de travail dans la prochaine négociation.

Durant le mois de juillet, le maraudage du secteur public aura lieu une fois de plus : c'est près de la moitié du membership de la CSN qui sera concernée! La FTQ, le SISF (CSQ, SFPQ, SPGQ, FIQ et APTS) et la CSN ont conclu un protocole de non maraudage afin de pouvoir se concentrer sur l'amélioration des conditions de travail et de cette façon, reprendre le droit de négocier que Charest a tenté, par ses décrets, de diluer.

Continuons à grossir nos rangs maintenant que le nouveau slogan de la CSN est : Plus nombreux, plus forts !

Liette Boudreault, conseillère SAMVR

As-tu un contact?

On sait qu'en région c'est souvent le bouche à oreille qui fonctionne le mieux. Donc, nous profitons de ce journal pour vous indiquer qu'en tant que membres CSN, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des contacts ou des connaissances qui désirent se syndiquer ou changer d'allégeance syndicale. Présentement, nous sommes à la recherche de contacts dans les secteurs de la construction, des centres d'hébergement privés et de la sylviculture (planteurs-débroussailliers)

Avec la CSN, «Plus nombreux, plus forts !»

BABILLARD

Achetons des produits de chez-nous... Achetons régional!!!

Depuis un certain nombre d'années, la région nous offre de petites merveilles en produits de toutes sortes. Que l'on pense fromages, fruits et légumes, charcuteries, produits laitiers, viandes,



savons, arts du verre et plus encore, la région du Saguenay—Lac-St-Jean est d'une richesse sans cesse grandissante! De plus, force est de constater que nous conservons les gens en région lorsque nous encourageons les achats locaux et que nous développons également des emplois connexes. Il m'est impossible de faire ici la liste de tous les produits disponibles dans la région, toutefois

je vous invite à consulter le site Internet suivant où vous pourrez retrouver les produits, les fabricants et les points de vente: www.fabricantsregionaux.com.

Achetons des produits de chez-nous... Achetons régional!!!

C'est une invitation de votre Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay—Lac-St-Jean (CSN).

Sylvie Blackburn, vice-présidente

Pour se syndiquer

Vous connaissez quelqu'un
qui désire se syndiquer ?

418-549-9320

1-888-649-9320

Prochaine assemblée
générale de jour:

15 juin 2009

à Roberval

28 avril

Journée internationale de commémoration des travailleurs morts et blessés au travail



C'est en 1984 que la date du 28 avril fut retenue comme jour de deuil par le Congrès du travail du Canada. Ce n'est seulement qu'en 1991 que le gouvernement canadien a officiellement reconnu le 28 avril comme jour de commémoration des travailleurs morts et blessés au travail.

Cette date fait référence à la première loi adoptée au Canada sur la santé et la sécurité du travail, loi adoptée par l'Ontario en 1914. Plus près de chez nous, au Québec, c'est en 2001, lors d'activités du 1^{er} mai que les organisations syndicales, la CSN, la CSD, la CSQ et la FTQ, se sont adressées à l'Assemblée nationale du Québec pour qu'elle se joigne à cette commémoration. C'est donc en 2002 que l'Assemblée nationale adopte vraiment le 28 avril pour souligner cette journée. Dans le monde, en 2008, 14 millions de personnes ont souligné cette journée dans plus de 118 pays.

Je profite de cette occasion pour inviter tous nos syndicats à prendre un temps d'arrêt pour se souvenir de ces femmes et de ces hommes qui sont morts ou blessés dans l'exécution de leur travail. Chaque syndicat est invité à organiser une activité et à porter le ruban noir le jour du 28 avril.

Du matériel pour souligner cette journée importante est disponible et n'hésitez pas à communiquer avec moi si besoin. Je vous invite donc à participer activement avec les membres de votre syndicat.

Guy Gingras, trésorier

Le *Porte-parole* est le journal régional des syndiqué-es CSN et est publié par le Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay—Lac-Saint-Jean (CSN). Vous pouvez le consulter sur notre site Web.

POUR NOUS JOINDRE

73, Arthur-Hamel, Chicoutimi QC G7H 3M9

Téléphone: 418-549-8541

Télocopieur: 418-549-2192

Courriel: ccsaglac@csn.qc.ca

Site Web : www.csn-saguenay-lac-st-jean.ca

ÉQUIPE DU JOURNAL

Sylvie Blackburn, Yannick Joyal, Linda Fortin et Pierre Morel.

Ce journal vous appartient. Si vous voulez partager votre vie syndicale, envoyez vos suggestions et commentaires au responsable du journal: Pierre Morel.

Prochaine parution: juin 2009

SSQ Groupe
financier



**Caisse d'économie
S.L.S.J.**